

## BÉNIN

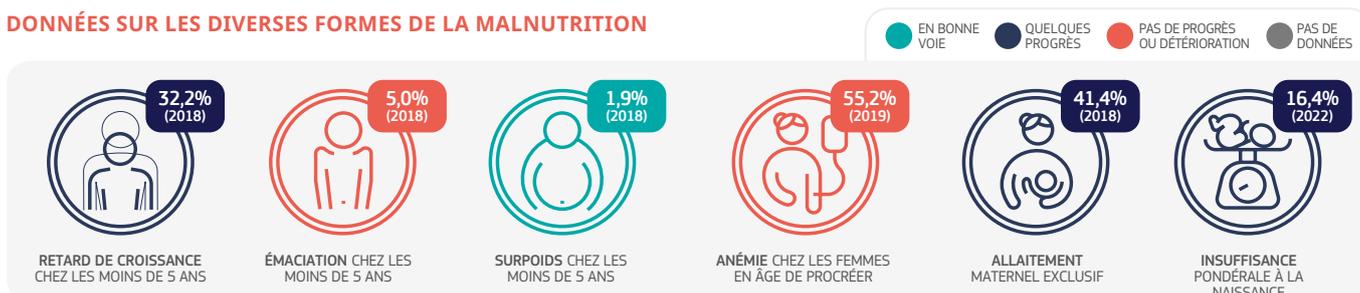
### Situation nutritionnelle au Bénin

#### EN RÉSUMÉ

La population du Bénin est estimée à 13,5 millions d'habitants en 2023 et devrait atteindre 16,1 millions en 2030<sup>1</sup>. Le pays est durement touché par la sous-nutrition et affiche des prévalences importantes de retard de croissance et d'émaciation. Parallèlement, la surnutrition augmente de façon exponentielle et touche majoritairement les femmes<sup>2</sup>. Alors que le pays dispose de nombreux atouts dans la lutte contre la malnutrition – notamment un contexte agroécologique porteur et un personnel qualifié en nutrition – l'importance des inégalités socio-économiques ainsi que la faiblesse des systèmes de production pèsent lourd sur les indicateurs de nutrition. Améliorer la situation nutritionnelle du pays implique de promouvoir une distribution plus égalitaire

des ressources et de renforcer la durabilité économique, sociale et environnementale des systèmes alimentaires. Elle implique en outre de sensibiliser les communautés aux enjeux de la nutrition ainsi que de lutter efficacement contre les discriminations de genre qui piègent les femmes et les filles dans le cercle vicieux de pauvreté<sup>3</sup>. Les dispositifs de nutrition décentralisés au niveau des communes doivent être opérationnalisés et mis à l'échelle dans toutes les régions le pays. Il est en outre important de mobiliser les acteurs opérant dans les secteurs sensibles à la nutrition et de proposer des réponses multisectorielles adaptées aux enjeux spécifiques des communautés du pays.

#### DONNÉES SUR LES DIVERSES FORMES DE LA MALNUTRITION



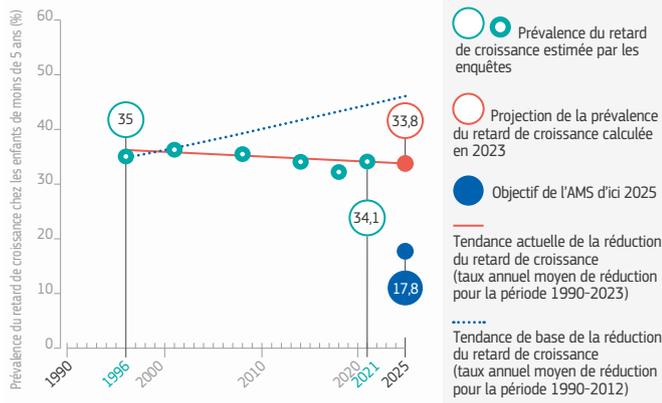
Les données présentées dans les profils nationaux de nutrition de l'UE 2023 sont tirées des Estimations conjointes sur la malnutrition infantile (JME) de l'UNICEF/OMS/Banque mondiale et du rapport mondial sur la nutrition (GNR).

#### GOVERNANCE NUTRITIONNELLE

- Le Bénin a rejoint le mouvement SUN dès 2011.
- Le pays dispose d'un Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN), une plateforme multisectorielle rattachée à la Présidence de la République dotée d'un secrétariat permanent.
- Le CAN, en tant qu'institution nationale de coordination des interventions de nutrition, a été décentralisé au niveau des régions, des départements et des communes. Ce dispositif, qui doit permettre de mener des interventions de prévention et de prise en charge de la malnutrition au niveau local, n'est malheureusement pas totalement opérationnel.
- Un des acquis majeurs des interventions du CAN est l'intégration de la nutrition dans les Plans de Développement Communaux qui a été réalisée avec l'appui de l'Association Nationale des Communes du Bénin.
- L'opérationnalisation de la multisectorialité s'est notamment faite à travers l'élaboration du «Cadre Commun de Résultats 2016-2025 pour la lutte contre la malnutrition chronique» qui a permis d'accroître la cohérence des actions des opérateurs nationaux et communaux dans les secteurs sensibles à la nutrition.
- Le Bénin dispose d'une politique multisectorielle nationale de Nutrition (2020).
- Un programme national d'enrichissement des aliments existe mais il ne cible que la farine de blé qui est peu consommée par la population et exclut les aliments plus largement consommés comme le maïs, le riz et l'huile.

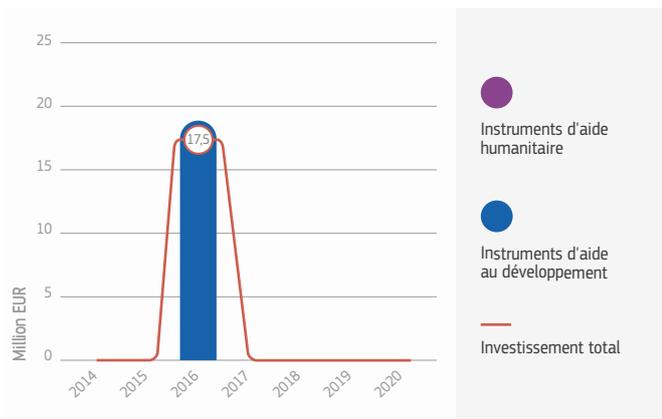


## Progrès sur les deux engagements de l'UE pour la nutrition



### TENDANCE, PROJECTION ET OBJECTIFS DE PRÉVALENCE ET DE NOMBRE D'ENFANTS (DE MOINS DE CINQ ANS) SOUFFRANT D'UN RETARD DE CROISSANCE

Depuis le début des années 2000, la prévalence du retard de croissance au Bénin a diminué lentement. Le taux de réduction du nombre d'enfants souffrant du retard de croissance est passé de -0,07 % en 2012 (et donc une augmentation du nombre d'enfants) à 0,39 % en 2022. Si cette tendance se poursuit et compte tenu de la forte croissance démographique, près de 730 000 enfants pourraient souffrir d'un retard de croissance en 2025.



### ENGAGEMENTS FINANCIERS DE L'UE POUR LA NUTRITION ENTRE 2014 ET 2020 - UN TOTAL DE 18 MILLIONS D'EUROS

L'UE a appuyé le Plan de Développement du Secteur Agricole via un appui budgétaire visant à faciliter l'accès aux services agricoles ainsi qu'à intégrer la nutrition au sein des systèmes de statistiques et de gestion des finances publiques.

En 2021, le programme d'appui à la réserve de Biosphère du Mono a été validé<sup>4</sup>. Il prévoit la vulgarisation de techniques agroécologiques susceptibles d'améliorer l'état nutritionnel des communautés agricoles.

En 2022, l'UE a approuvé des appuis aux investissements agricoles dans les régions du centre du pays qui permettront d'améliorer de manière durable la productivité et la résilience climatique des filières agricoles en tenant compte des objectifs liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En 2023, une action visant le nord du pays a été adoptée<sup>5</sup> dont l'objectif est de stimuler l'offre et la demande de produits à forte valeur nutritionnelle<sup>6</sup>.

## Planification pour la nutrition 2021-2027

Au sommet N4G (2021), le Gouvernement a pris de nombreux engagements pertinents en matière de nutrition (c.f. N4G Compact et son annexe), et notamment de réduire de 50% le taux d'anémie chez les femmes enceintes.

La nutrition fait partie de l'approche à 360 degrés de la stratégie «Global Gateway» de l'UE. Le Programme Indicatif Pluriannuel 2021-2027 de l'UE reconnaît l'importance des mécanismes d'inclusion sociale permettant à tous les Béninois de participer pleinement à la société et souligne la pertinence d'une approche intégrée des systèmes alimentaires visant à lutter contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Le domaine prioritaire 1 «Capital naturel et humain» met l'accent sur la nécessité de protéger le capital naturel et humain du pays. L'UE travaille avec les autorités nationales afin d'améliorer la gestion des espaces naturels et de préserver les services écosystémiques essentiels pour l'agriculture et la production alimentaire. D'autre part, l'UE entend améliorer l'accès aux services sociaux de base – protection sociale, éducation et santé – pour tous les habitants, et notamment pour les ménages vulnérables, les plus susceptibles de souffrir de malnutrition. Les questions relatives au genre et aux droits des femmes sont intégrées dans le design de ces interventions.

Dans le cadre du domaine prioritaire 2 «Croissance économique verte et numérique», l'UE vise à soutenir la croissance économique verte et numérique en appuyant le développement des filières agro-industrielles béninoises. Suivant une approche intégrée, les actions de l'UE cherchent à dynamiser la création d'emplois en milieu rural en renforçant l'offre de formations professionnelles et en encourageant le développement de technologies innovantes permettant d'accroître la disponibilité et l'accès de produits alimentaires sains. Étant donné l'importance des carences en protéines au Bénin, l'UE prévoit notamment de soutenir les filières d'élevage et la production d'aliments riches en protéines végétales. Afin de préserver la durabilité environnementale des systèmes productifs, les acteurs sont encouragés à adopter les techniques agroécologiques et les principes de l'économie circulaire.

Bien que la malnutrition ne soit pas explicitement mentionnée dans le domaine prioritaire 3 «Société prospère et sûre», ces actions participent à la création d'un environnement porteur pour la nutrition. La réforme du système de gestion des finances publiques appuyée par l'UE permettra en effet de mobiliser les ressources fiscales nécessaires pour financer les services de base revêtant une importance particulière dans la lutte contre la malnutrition. En outre, les actions relatives au climat des affaires, notamment celles concernant le secteur agroalimentaire, permettront de favoriser le développement de modèles économiques innovants permettant la mise sur le marché de produits de qualité.

1 - [World Population Prospects 2022](#), données estimées de janvier 2023.

2 - Près de 40% des femmes adultes étaient en situation de surpoids en 2019 donnée du Global Nutrition Report

3 - Dans le classement mondial de l'indice d'inégalité de genre 2022, le Bénin a une valeur de 0,649 et se place au 160ème rang sur 166 pays.

4 - 15 millions d'euros, dont 12 de contribution UE

5 - 21 millions d'euros, dont 5,5 de contribution UE

6 - Les données de cette section excluent certains engagements régionaux, mondiaux et de politique/recherche/information qui n'ont pas pu être ventilés par pays bénéficiaire. La Commission européenne a appliqué la méthodologie du réseau de donateurs SUN pour le suivi des ressources nutritionnelles 2014-2020 et le marqueur de politique nutritionnelle du CAD de l'OCDE à partir de 2021. Les données pour 2022 sont préliminaires.